

Réf: Dossier N° 088048

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE BUILDING CORPORATION » en abrégé « I.B.C »

Siège social Abidjan, Cocody, Synaca-ci, Lot 197, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE BUILDING CORPORATION » en abrégé « I.B.C »

Objet :

- Construction
- Réhabilitation
- Rénovation
- Gestion de biens et toute activité de commerce dans la construction
- Conseil et formation
- Cabinet d'étude
- Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Synaca-ci, Lot 197, Ilot 16

Dirigeant(s) : M CISSE LADJI MOHAMED ISAAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02023 du 21/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10820/GTCA/RC/2022 du 21/03/2022

